Selon l’Ined, la ségrégation existe, pas les ghettos

21/04/2011 à 9h01

C’est une étude qui confirme ce qui était visible à l’œil nu : la ségrégation en France reste importante. Ce constat mérite toutefois d’être nuancé, comme le montre la dernière étude de l’Ined intitulée « La ségrégation des immigrés en France : état des lieux », qui s’appuie notamment sur l’enquête « Trajectoires et origines » menée en 2008 par l’Ined et l’Insee auprès de 22 000 personnes.

Premier enseignement : la ségrégation, entendue comme « la séparation d’une population vis-à-vis d’une autre », est une réalité. 42 % des immigrés d’Afrique, du Maghreb et de Turquie se situent dans les 10 % des quartiers où le taux de chômage est le plus élevé et constituent 28 % de la population des « quartiers sensibles » – zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones franches urbaines.

Entre 1990 et 1999, cette ségrégation s’accentue pour les Turcs, les Algériens et les Marocains. Elle s’amenuise pour les Tunisiens et stagne pour les Africains subsahariens. (…)

Quant à la concentration des immigrés et des enfants d’immigrés dans les quartiers sensibles, le sociologue l’explique par des causes économiques (faibles loyers, concentration des logements sociaux, etc.), des discriminations ethniques et une « succession de petites décisions qui créent une ségrégation systémique, comme ce banquier qui ne veut pas prêter à une famille qu’il pense peu solvable ».

« Il faut prendre en compte cette ségrégation pour mieux la traiter, conclut-il. Mais sans perdre de vue que la plupart des immigrés sont très bien intégrés dans le corps social et

résidentiel français. Aucun territoire ne fait sécession en France ! »

LaCroix.fr

Merci à BobbyW